

Courrier de refus — avant / après

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

612 envois · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le ton d'un courrier de refus n'est pas un critère de lisibilité.** Trois formulations sont proposées ; aucune n'est recommandée.

Ce que dit le courrier actuel

« Nous avons l'honneur de vous informer que, après examen de votre dossier au regard des critères définis par la délibération du conseil municipal en date du 14 mars 2024 relative aux conditions d'attribution des aides facultatives, votre demande n'a pas pu être satisfaite. »

Ce que dit la version proposée

« Votre demande d'aide est refusée.

Le motif : vos ressources dépassent le plafond fixé pour cette aide. Ce plafond est fixé par la délibération du conseil municipal du 14 mars 2024. »

Onze mots contre trente-quatre, et le mot « refusée » en première ligne.

C'est cette dernière différence qui est un arbitrage, pas la longueur.

Ce que la tournure actuelle a produit

Constat	Nombre	Sur
Usagers ayant recontacté le service en croyant à une attente	6	612 envois
dont ayant laissé passer le délai de recours	2	6

Six sur six cent douze est peu. Ce sont six personnes qui ont attendu pour rien, et deux qui ont perdu une voie de recours en attendant.

Trois formulations, et ce que chacune laisse d'ambigu

Formulation	Ambiguïté restante
« Votre demande est refusée. »	Aucune
« Votre demande ne peut pas être acceptée. »	Faible — peut se lire comme « pas maintenant »
« Votre demande n'a pas pu être satisfaite. »	Réelle — lue comme un report par 6 usagers

Formulation retenue : ☐ 1 · ☐ 2 · ☐ 3 · ☐ autre : **arbitrée par :**

.....

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.